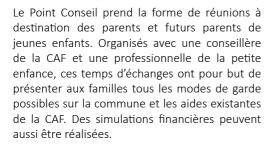
LE POINT CONSEIL PETITE ENFANCE

DESCRIPTION

Afin de mieux informer les familles et de les aider à choisir le mode d'accueil le plus adapté en fonction de leur situation. la Ville de Pierrelave a mis en place un Point Conseil Petite Enfance.



A la suite de ces réunions, les parents peuvent prendre un rendez-vous individuel pour réaliser la préinscription de leur enfant. Depuis 2024, assister à l'une de ces réunions est désormais obligatoire pour les parents, le but étant d'assurer une meilleure communication et également de vérifier l'intérêt des familles pour une place en crèche.



CONTACT

Pierrelaye,

Point conseil petite enfance: 01 34 32 41 96

THÉMATIQUES

Enfance & Education / Petite Enfance

Enfance & Education / Familles et parentalité

REPÈRES

7,85

